

Marseille, le 03/12/2017

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°32
qui s'est tenue le vendredi 1^{er} décembre 2017 à 14h00
en salle de réunion de la Direction du site St Charles
de la Faculté des Sciences.**

Réunion présidée par Edouard THIEL, Directeur du Département

Étaient présents :, Roland AGOPIAN – PAST, Frédéric BECHET – PR, Jean-Marc TALBOT – PR, Basile COUETOUX – MCF, François-Xavier DUPÉ – MCF, Djamal HABET – MCF, Arnaud LABOUREL – MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Maxime GAIDE – USAGER.

Étaient excusés: Mouloud ADEL – PR (procuration JM TALBOT), Isabel DEMONGODIN – PR (procuration D. HABET), Rémi MORIN – PR, Rachid OUTBIB – PR (procuration D. HABET), Henriette ATHLANI – IATSS, Jérémy GROS – USAGER (procuration M. GAIDE), Liva RALAIVOLA - PR Directeur du LIF (procuration François-Xavier DUPÉ)

Étaient absents: Sylvie RISCH – IATSS, Quentin DUBOIS – USAGER, Mustapha OULADSINE – PR Directeur du LSIS.

Membres permanents : Laurence MOURET, Doyenne de l'UFR Sciences, excusée.

Invités : Nicolas HOAREAU – PAST , Jean-Luc MARI - PR

Secrétaire de séance : Gisèle FIOL

Ordre du jour :

- 1/ Validation du PV n°31
- 2/ Informations du Directeur
- 3/ Projet de Hackathon
- 4/ Constitution d'un Bureau
- 5/ Offre de formation
- 6/ Questions diverses

1/ Validation du PV n°31

Le PV n°31 du conseil du 27 octobre 2017 est approuvé par le conseil à l'unanimité après corrections.

2/ Informations du Directeur :

Budget 2017 :

L'ensemble des crédits 2017 a été dépensé. Un bilan sera fait dans le courant du mois de janvier

Collecte de la taxe apprentissage :

Nous craignons une grande baisse avec la nouvelle réglementation mais finalement les montants sont restés stables :

2015 : 16 293,24 €

2016 : 25 493,50 €

2017 : 22 633,89 €

Pour 2018, nous avons constitué un fichier de 580 entreprises auxquelles une plaquette d'intention de donation va être envoyée.

Appel à projet FIP :

Les demandes d'appel à projets sont à déposer pour janvier 2018.

Il est rappelé que les projets FIP doivent être des projets « innovants » permettant la mise en place de nouvelles pédagogies.

Le DII a déjà obtenu 2 FIP : un pour le projet de Mouloud ADEL, l'autre pour celui de Benoît Favre.

GIFT « risques naturels et industriels » :

Emmanuel Godard a été nommé représentant pour le DII.

Journée TP ISN le 20 décembre 2017 :

Pour la troisième année consécutive, Pablo Arrighi organise sur Aix-Montperrin une journée de rencontre avec des lycéens de terminale et les étudiants de la licence informatique.

Cette année encore, c'est un franc succès. 95 élèves sont attendus pour partager un TP de programmation en python. Le département a pris en charge la location d'autocars et l'organisation d'un pot, et le recrutement d'une dizaine d'étudiants de L2 et de L3 pour encadrer les lycéens dans les 4 salles d'informatique, mises à disposition dans les locaux de Montperrin.

Comité de Sélection :

Les demandes devront être déposées fin janvier 2018. La campagne se tiendra entre le 09 avril et le 15 mai 2018.

Le DII a 2 postes à pourvoir, dont les comités de sélections sont organisés par :

- MCF 27 LIS : Yann Vaxes et Sylvain Sené (responsable de l'équipe CaNa) ;
- MCF 61 Fresnel : Mouloud Adel et Frédéric Galland (responsable de l'équipe Phyti).

ARES :

Tous les services prévisionnels doivent être validés avant le 10 décembre en vue du conseil d'UFR du 15 décembre qui votera l'ensemble des services.

Congés de la Faculté des Sciences :

- Noël 2017 : fermeture du jeudi 21 décembre 17 au soir au 02 janvier 18 inclus - ouverture le mercredi 3 janvier au matin.
- Été 2018 : fermeture du mercredi 25 juillet 18 au soir au mercredi 22 août 18 inclus - ouverture le jeudi 23 août au matin.

Vols :

Un nouvel appel à la vigilance est lancé :

- Campus de St Jérôme : 6 portables ont été volés au département de Chimie, dans une salle fermée, et sans effraction.
Pour information les travaux pour sécuriser les locaux du DII à St Jérôme sont finalisés, les portes et les caméras ont été posées. Le DII s'occupera de sécuriser la salle A313 dès 2018.
- Campus Luminy : 1 Dell Optiplex au Service CIELL entre midi et deux heures et 1 PC dans la salle B ont été dérobés.
Jean-Luc Massat signale que le matin à 8h, les salles du 3^e étage du TPR2 à Luminy sont parfois grandes ouvertes.

3/ Projet de Hackathon

Nicolas Hoareau est MAST au DII depuis le 1/12/2016, et est également gérant-fondateur de la société informatique Roxy Pony à Cuers. Il expose au conseil son projet de créer un événement de type Hackathon pour nos formations en informatique.

Un Hackathon est un événement très court, en général du vendredi au dimanche, qui regroupe des étudiants passionnés en informatique, pour du développement en équipe sur des sujets originaux. Ce type de manifestations se multiplie dans le monde : c'est dans ce cadre qu'on a été créés par exemple la fonction « like » de Facebook et le site « santé connectée » de la ville de Nice.

Les ingrédients pour organiser un hackathon réussi sont : des participants motivés par un challenge qui peut être éprouvant, des organisateurs (logistique, café, ...), des partenaires, des experts et des invités pour valoriser l'événement.

Le but pour les participants est de démontrer un savoir-faire, une passion, de tester l'ambiance start-up, de communiquer, de s'entendre ; également d'obtenir la récompense du meilleur projet, mais ce n'est pas le but principal.

Pour le département de formation et pour l'université, le but est d'augmenter l'employabilité des étudiants, d'attirer de bons étudiants dans les formations, et d'attirer des entreprises.

Le planning typique est : accueil le vendredi soir, présentation du problème et récapitulation des règles, constitution des équipes, brainstorming ; le samedi programmation ; le dimanche présentation des projets et remise des prix.

Il n'y a pas vraiment de règle pour fixer le sujet du problème, qui peut être proposé par un partenaire : par exemple la SNCF a proposé un problème de drones, l'Université de Montréal a

proposé de recréer le 1^{er} niveau de Super Mario dans le langage de son choix...

Le premier prix peut être de l'argent, ou une place dans un incubateur, des cadeaux, un trophée custom unique, etc. Il peut y avoir plusieurs catégories.

Pour lancer un hackathon il faut mettre en place une communication (des prospectus, des interventions dans les médias et réseaux sociaux, un site internet), des partenaires, un financement ; il faut aussi prévoir une grande salle, disponible 24h/24, ainsi que la sécurité.

Le budget peut être très variable, selon les objectifs recherchés et la taille de l'événement (les plus grands hackathons dépassent les 1000 participants, mais la taille standard est 50 à 100). La « nuit de l'informatique » organisée chaque année en décembre par l'IUT à Aix en est un exemple (avec une centaine de participants).

Concrètement, pour l'organisation d'un premier Hackathon au DII, il faudrait réunir une équipe d'enseignants et identifier des promotions d'étudiants intéressés (M1, M2, L3, catégorie libre ?), réserver une salle (par exemple, la grande salle de conférences de St-Charles), déterminer des thèmes originaux, rechercher des partenaires, des financements (éventuellement un projet FIP), une période de l'année (par exemple avril), etc. Un appel à projet et à volontaires va être lancé.

4/ Constitution d'un Bureau

Edouard Thiel propose de créer un nouveau bureau, qui serait principalement axé sur l'offre de formation, et qui servirait également à préparer en amont les conseils en fonction du calendrier de l'UFR ou étudier des questions de fond.

Il propose la constitution suivante parmi les membres élus au conseil : le directeur, 2 EC, 1 IATSS, 1 usager.

La proposition suivante est mise au vote :

- Edouard Thiel, PR, Directeur
- Arnaud Labourel, MCF
- Jean-Marc Talbot, PR
- Mouloud Adel, PR
- Basile Couetoux, MCF
- Henriette Athlani, IATSS
- Maxime Gaide, Usager

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5/ Offre de formation

La Doyenne donne un mois supplémentaire pour finaliser les offres de formations étant donné le dépassement important de l'enveloppe initiale.

La deadline est donc reportée à janvier 2018.

Le nouveau calendrier n'est pas encore connu avec précision ; un conseil d'UFR se tiendra le 19 ou le 26 janvier avec une commission d'enseignement la semaine d'avant.

Le département devra valider l'ensemble de ses offres début janvier.

Une discussion aura lieu avec Antoine Paris pour la répartition par discipline et département.

Arnaud Labourel relève que certaines formations ne font pas les efforts nécessaires demandés, par exemple pour le Master TSI où il y a un parcours à plus de 900h. Edouard Thiel répond que ces questions vont être ré-étudiées dans le mois qui vient. D'autre part pour le Master TSI, l'UFR a décidé que seulement 2 parcours de M2 sur 3 ouvriront à la rentrée prochaine (IMOV et IPSI) ; le parcours SIBIOM ouvrira en septembre 2019.

Les capacités d'accueil en M1 à la rentrée 2018 doivent être remontées à l'UFR pour le 8 décembre. Pour que ces capacités puissent être atteintes sans risquer de les dépasser, l'UFR annonce qu'une gestion de liste d'attente va être mise en place : l'intégralité des candidats seront classés, et lorsqu'une place se libérera, l'étudiant en attente aura 15 jours pour réaliser son IA web. Il n'y aura donc plus besoin de rouvrir une campagne d'admission fin août et il n'y aura plus qu'une seule campagne qui finira début juillet. A priori c'est l'enseignant qui gèrera à la main la liste d'attente, et cela aurait été testé avec succès à la FEG.

Selon Jean-Luc Massat il y aura un réel problème organisationnel si on donne les résultats à partir du 14 juillet avec une gestion manuelle (il faudrait que l'enseignant aille voir chaque jour qui s'est inscrit ou désisté, qui il faut informer, etc, pendant toutes les vacances...!). Le processus de traitement doit être complètement automatisé, à partir de la liste ordonnée des admis.

Jean-Luc Massat annonce également la décision de l'équipe pédagogique du Master Informatique de réaliser l'inscription des étudiants à un parcours dès son admission au Master, de manière à simplifier les problèmes d'effectifs. Une réorientation en cours de S2 devrait toutefois rester possible, avec l'accord des responsables de parcours concernés. Des questions demeurent : peut-on refuser nos propres étudiants de L3 informatique ? Comment gérer nos redoublants de M1 ?

Arnaud Labourel déplore le fait que l'on perde le contrôle des effectifs dans les portails puisque c'est l'UFR qui va les fixer. On risque d'approcher 50 étudiants par TD, ce qui est trop ; il faudrait panacher les groupes avec des bacs faibles pour équilibrer les effectifs potentiellement réellement présents. D'autre part dans Pacome, les portails ont prévu 1/4 des effectifs dans chaque option, ce qui lui semble peu réaliste étant donné que la plus forte proportion des effectifs devrait choisir l'informatique.

6/ Questions diverses

Frédéric Bechet fait remonter que certains CD-CME auraient souhaité faire plus d'heures dans leur domaine de compétences et de recherche, et être moins délocalisés sur certains sites. Edouard Thiel répond qu'il est très difficile dans certains cas de répondre favorablement lorsqu'il n'y a plus d'autres moyens humains disponibles pour assurer les enseignements non pourvus.

Le prochain conseil est fixé au 12 janvier 2018 à 14h00.

La séance est levée à 17h00.